

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 31826 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 6/02; B65D 6/28; B65D 85/34; B65D 37/00**
(43) Date de publication : **01.11.2010**

(21) N° Dépôt : **32744**

(22) Date de Dépôt : **07.04.2010**

(30) Données de Priorité : **16.10.2007 IL 186685**

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT : **PCT/IB2008/002877 29.10.2008**

(71) Demandeur(s) : **HEIMAN, YOSEF, 20 HAVERED STREET KARMEY YOSEF 99797 (IL)**

(72) Inventeur(s) : **HEIMAN, Yosef**

(74) Mandataire : **AL MAGHRIBI RIAD ISSA**

(54) Titre : **RÉCIPIENTS, EN PARTICULIER POUR DES PRODUITS AGRICOLES**

(57) Abrégé : RÉCIPIENT À SOMMET OUVERT COMPRENANT UNE STRUCTURE RECTANGULAIRE COMPORTANT QUATRE ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (H1 ; H2 ; H3 ; H4) ET QUATRE PIEDS (G1 ; G2 ; G3 ; G4) S'ÉTENDANT DEPUIS LES QUATRE COINS DE LA STRUCTURE. UN PREMIER MANCHON (S1) CONSTITUÉ D'UN MATÉRIAU EN FEUILLE PLIABLE EST ENROULÉ AU-DESSUS D'UNE PREMIÈRE PAIRE D'ÉLÉMENTS DE STRUCTURE OPPOSÉS, ET UN SECOND MANCHON (S2) CONSTITUÉ D'UN MATÉRIAU EN FEUILLE PLIABLE EST ENROULÉ AU-DESSUS D'UNE SECONDE PAIRE D'ÉLÉMENTS DE STRUCTURE OPPOSÉS.

ABREGE:

Récipient à sommet ouvert comprenant une structure rectangulaire comportant quatre éléments de structure (H1 ; H2 ; H3 ; H4) et quatre pieds (G1 ; G2 ; G3 ; G4) s'étendant depuis les quatre
5 coins de la structure. Un premier manchon (S1) constitué d'un matériau en feuille pliable est enroulé au-dessus d'une première paire d'éléments de structure opposés, et un second manchon (S2) constitué d'un matériau en feuille pliable est enroulé au-dessus d'une seconde paire d'éléments de structure opposés.

10



RÉCIPIENTS, EN PARTICULIER POUR DES PRODUITS AGRICILES

5

DOMAINE DE L'INVENTION

La présente invention est relative aux conteneurs, en particulier pour le stockage et/ou l'expédition des produits agricoles tels que fruits et légumes.

10

CONTEXTE DE L'INVENTION

Conteneurs classiques du type vise principalement répartis en trois catégories; à base de pâte de carton ondulé; extrudé synthétiques cartons ondulés principalement de polypropylène (PP) ou en PVC, et les caisses en plastique injecté, que ce soit pliable ou solide.
Chacune des catégories énumérées ci-dessus possède ses propres avantages et inconvénients.

15

Il est donc l'objet général de l'invention de fournir un contenant et un procédé pour la construction de celle-ci qui permettra de surmonter la plupart des lacunes des conteneurs classiques et en particulier; moins cher à produire; plus encombrant; moins nocifs pour l'environnement; facile à monter et à démonter; moins sensibles à l'humidité; rincer pouvoir; suffisant pour l'expédition des réfrigéré/ congelé; commodément réutilisabled et / ou recycles; et facilement empilables pour la palettisation.

20

Parmi les plus, avantages exceptionnels et uniques des Innovative conteneurs, il convient de mentionner leur capacité à présenter le produit aux consommateurs finals (par exemple. sur le marché); aspect esthétique; logos facilement imprimables et/ou d'autres inscriptions de promotion des ventes dans le spectre complet des couleurs; ainsi que d'autres caractéristiques qui ressortiront de la description ci-dessous.

25

RESUMÉ DE L'INVENTION

Pourvu selon un aspect général de l'invention est un procédé de production de conteneurs à toit ouvert en particulier pour le stockage et /ou l'expédition des produits agricoles comprenant les étapes consistant à fournir une structure rigide composé d'un cadre rectangulaire compose d'au moins quatre membres de cadre et de quatre jambes s'étendant aux quatre coins du cadre; enveloppant la structure rigide d'un premier manchon en matériau feuille pliable afin que les enveloppes manchon une première paire de longerons en face; et le conditionnement de la

35

structure rigide par un second manchon fait d'un matériau en feuille pliable afin que les enveloppes manche du deuxième paire de longerons en face.

5 Selon un autre aspect de l'invention il est prévu un conteneur à toit ouvert, en particulier pour le stockage et / ou l'expédition des produits agricoles comportant une structure rigide composé d'un cadre rectangulaire composé d'au moins quatre membres de cadre et de quatre jambes s'étendant aux quatre coins du cadre; un premier manchon fait d'un matériau en feuille pliable enveloppé sur une première paire de vis à vis cadre members; et un deuxième manchon fait d'un matériau en feuille pliable enveloppé sur une deuxième paire de vis à vis cadre members.

10 BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

15 Ces caractéristique de structure et supplémentaires et les avantages de la présente invention sera mieux comprise à la lumière de la description qui suit de modes de réalisation préférés de celle-ci, donnée à titre d'exemple seulement, avec référence aux dessins annexés, dans lesquels;

Fig.1a illustre une première, phase préparatoire de la méthode pour assembler un conteneur selon un mode de réalisation préféré de l'invention;

20 Fig. 1b montre une deuxième étape de la méthode;

Fig.1c montre une troisième étape;

25 Fig. 1d montre une quatrième étape,

Fig. 1e montre l'achèvement de la méthode de la première phase, nommément vinaigrette un premier manchon sur une partie du recipient ossature rigide;

30 Fig. 2a-2d sont similaire aux Fig.1a-1e mais avec le respect de la deuxième manch;

Fig. 3 est une vue en coup selon la ligne 111-111 de Fig. 2d;

Fig. 4 est une vue en coup selon la ligne 1V – IV de Fig 2d; et

35 Fig. 5 illustre un cadre contenant composé d'éléments discrets ("kit").

DÉSCRIPTION DÉTAILLÉE DES MODES DE RÉALISATION FAVORITE

40 Comme l'a clairement vu dans les dessins annexes, le conteneur de la présente invention est essentiellement composée de trois éléments: A une structure rigide généralement notée F dans Fig.1a; un premier manchon S1; et une deuxième manchon S2 (Fig.2a)

Le bâti F peut-être produit sous forme solide, corps en font partie intégrante, ou de préférence, assembles à partir d'un kit de tige avec des connecteurs appropriés

45 Comme il sera exemplifié ci-dessous en liaison avec la figure.5.

Le cadre peut-être réalisé en tout matériau appropriés, tel que les matière plastique, bois, metal et/ou toute combinaison.

50 Dans tous les cas, le bâti F est composé de quatre jambes G1, G2, G3 et G4, reliés entre eux par le cadre de quatre membres H1, H2, H3 and H4. le cadre est rectangulaire ayant une

longueurs L1 et L2, hauteur L3, conformément avec les mesures des conteneurs d'expédition standard.

Les jambes cadre peuvent comporter des sections supérieure g1, g2, g3 et g4 d'une diamètre réduit (ou une autre forme transversale) pour empiler une pluralité de cadres les uns sur les autres.

Les manches S1 et S2 sont de préférence réalisées par extrusion des matières plastiques comme convenue d'appeler, bien que d'autres matériaux en feuilles comme du tissu ou même de papier peuvent être utilisés.

La longueur des manches S1 et S2 égal les mesures cadre est respectivement.

Les diamètres D1 et D2 des manches S1 et S2 sont déterminés par les formules suivantes:

$$D_2 = (4L_3 + 2L_1) / \pi$$

Les méthodes d'assemblage de cadre F avec les manches S1 et S2 pour remplir un conteneur est clairement illustré dans la série de figures 1b-1e et 2b-2d.

Ainsi, la première étape de la première phase est d'amener le manchon sur le S1 F cadre (ou d'ailleurs, insérer le cadre dans le manchon) comme illustré dans la figure 1b.

Dans cette position, la partie supérieure de manche S1, est progressivement repliée dans le cadre, notamment entre les membres de la corp H1 et H3. À la fin de cette phase, deux, double-couch, parois latérales et des bas-mur sont créés comme le montre de la figure 1e.

La deuxième phase commence par habiller la deuxième manche sur le corp (y compris les repliée sur le manchon en S1) mais dans une rotation de 90° dissection, et répéter le pilage, cette fois sur le cadre membres et. Le résultat est représenté dans le figure. 2d, à savoir l'achèvement de l'assemblage de réservoirs avec deux couches des parois latérales et un fond de quatre couches – mur: voir les figures plus de claret. 3 et 4.

Il est vrai que, depuis les parois du conteneur ne sont pas rigides, comme l'une des conteneur classiques, il y aura une tendance à gonfler son extérieur sous le poids des produits chargés en y; cependant, les expériences ont prouvé que ce phénomène ne pas interférer avec l'utilisation des conteneurs où une grande partie de relativement petite taille de produits agricoles, comme les oignons, les tomates et autres sont concernés. La forme finale prismatique du récipient est à peine touché.

Les avantages en circulation du conteneur roman va maintenant être facilement appréciées (dont certains ont été déjà). La principal problème de la nécessité de réexpédier les conteneurs vides ou boîtes, ou à les jeter (si recyclés ou non) est presque complètement éliminé. Cela est particulièrement vrai lorsque la forme de kit de cadres est employée comme on le voit dans le figure 5. qui va de soi. Note, cependant d'après une autre option, une série supplémentaire de tiges peuvent être utilisées sur le côté fond du récipient améliorant ainsi la stabilité du cadre, d'une part et de créer des tensions sur le côté et en bas des murs, d'autre part

L'homme de l'art à la quelle la présente invention concerne volontiers apprécier que de nombreux changements, les variations et modifications peuvent être effectuée sans s'écarter de l'esprit et la portée de l'invention tel que défini dans et par les revendications annexées.

Qu'est ce est demandée :

1- UN procédé de productions de conteneurs à toit ouvert, en particulier pour le stockage et/ou l'expédition des produits agricoles, comprenant les étapes de-

(a) Fournir une structure rigide composée de:

(i) Une cadre rectangulaire composé d'au moins quatre membres-cadres;

ET

(ii) Quatre pattes s'étendant à partir des quatre coins du cadre;

(b) Enveloppant la structure rigide d'une première manchons en matériau feuille pliable afin que les enveloppes manchons une première paire de longerons en face, et;

(c) Enveloppant la structure rigide d'une deuxième manchons fait d'un matériaux en feuille pliable afin que les enveloppes manche du deuxième paire de longerons du châssis oppose.

2- la méthode de la revendication 1 dans lesquels le diamètre (\underline{D}_1) de la première manche est approximativement égal à $(4\underline{L}_3 + 2\underline{L}_2)/\pi$ et la diamètre (\underline{D}_2) de la deuxième manche est approximativement égal à $(4\underline{L}_3 + 2\underline{L}_1)/\pi$,

Où

\underline{L}_1 Est la longueur d'une paire de longerons en face;

\underline{L}_2 Est la longueur d'une autre paire de frame- membres; et

\underline{L}_3 Est la longueur la dite jambes;

3- La méthode de la revendication 2 caractérisé les manches sont fabriqués par extrusion de matière plastique.

4- La méthode de la revendication 1 dans lequel la dite structure rigide comprend quatre autres membres cadre chacun s'étendant parallèlement à égale distance et de chacun element de châssis.



La méthode de la revendication 4 dans lequel la dite supplémentaires cadre membres sont connectés aux extrémités libres de ces jambes.

5- La méthode de la revendication 1 dans lequel la dite cadre et jambes sont séparables les uns des autres.

6- la méthode de la revendication 5 dans lequel la dite cadre membres, la dite supplémentaires cadre membres et a déclaré jambes sont séparables les uns des autres.

7- Un conteneur à toit ouvert, en particulier pour le stockage et/ou l'expédition des produits agricoles, comprenant:

(a) Une structure rigide composée de-

(i) Une cadre rectangulaire compose d'au moins quatre éléments

Cadre; et

(i) Quatre pattes s'étendant aux quatre coins du cadre.

(b) Une première manchon fait d'un matériau en feuille pliable enveloppé sur une première paire de vis à vis cadre membres; et

(c) Une deuxième manchons fait d'un matériau en feuille pliable enveloppé sur une deuxième paire de vis à vis cadre membres.

8. le conteneur de la revendication 8 dans le quel le diamètre $D1$ de la première manche est déterminé par la formule $D1 \approx (4L3 + 2L2)/\pi$ et la diamètre $D2$ de la deuxième manche est déterminé par la formule $D2 \approx (4L3 + 2L1)/\pi$, dans le quel $L1$ est la longueur d'une paire de longerons en face, $L2$ est la longueur d'une autre part de face cadre membres, $L3$ est la longueur de la dite jambe.

9. Le conteneur de la revendication 8 dans le quel les manches sont fabriqués par extrusion de matière plastique.

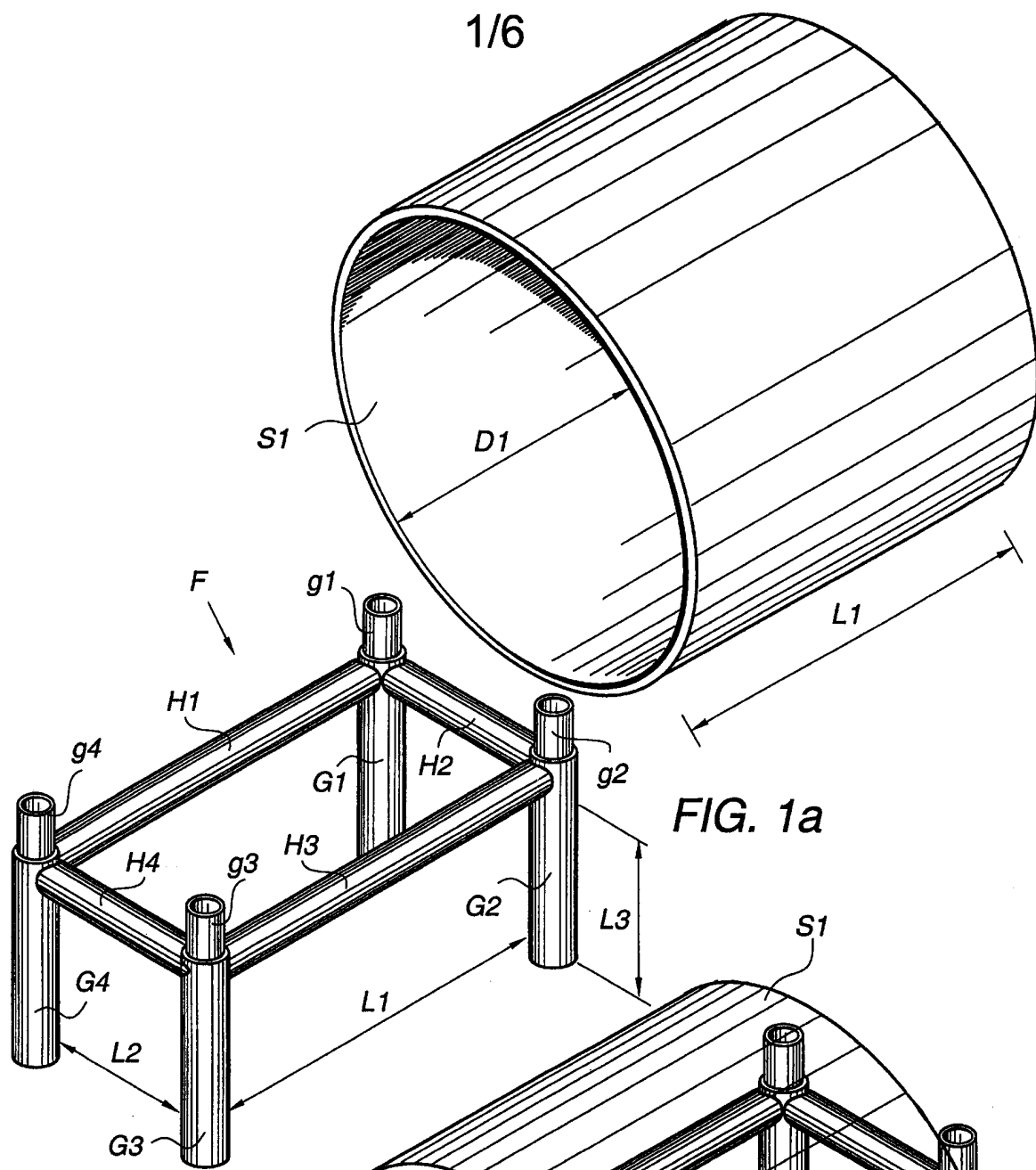


FIG. 1a

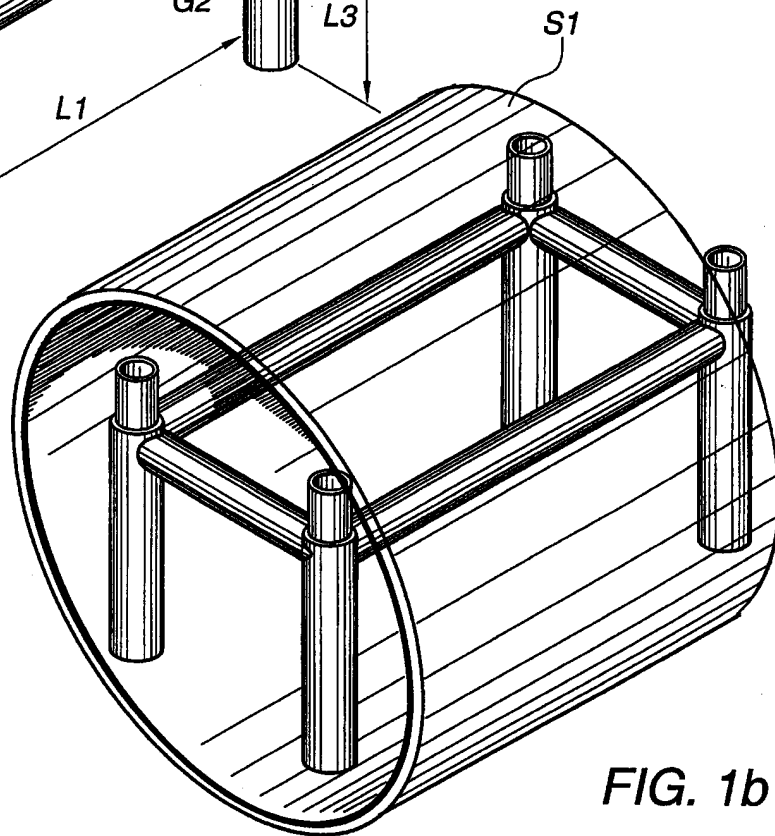


FIG. 1b

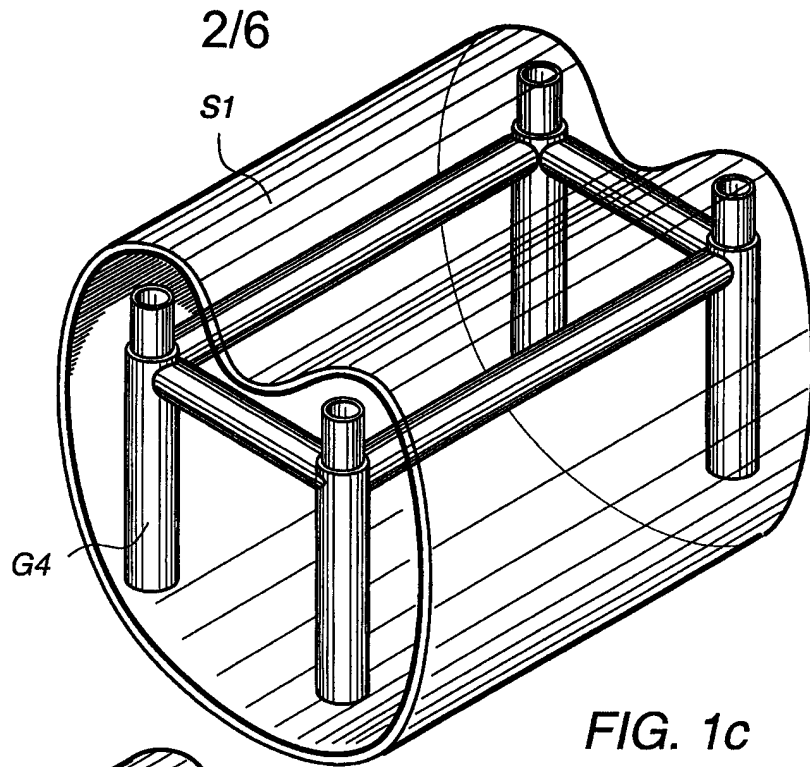


FIG. 1c

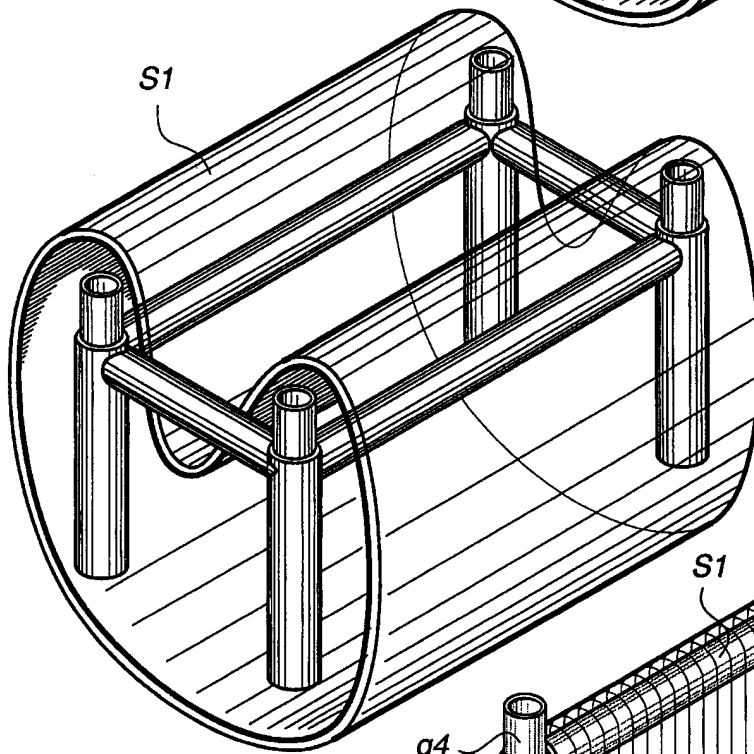


FIG. 1d

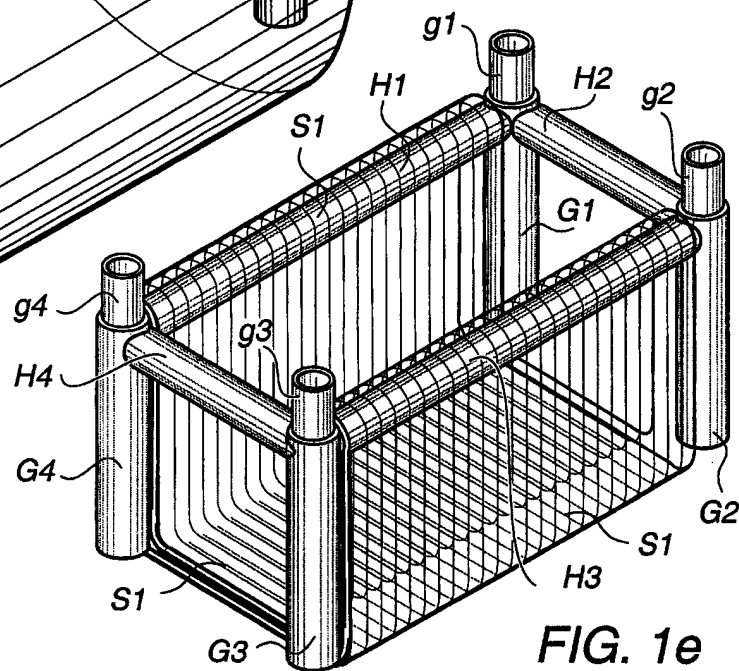


FIG. 1e

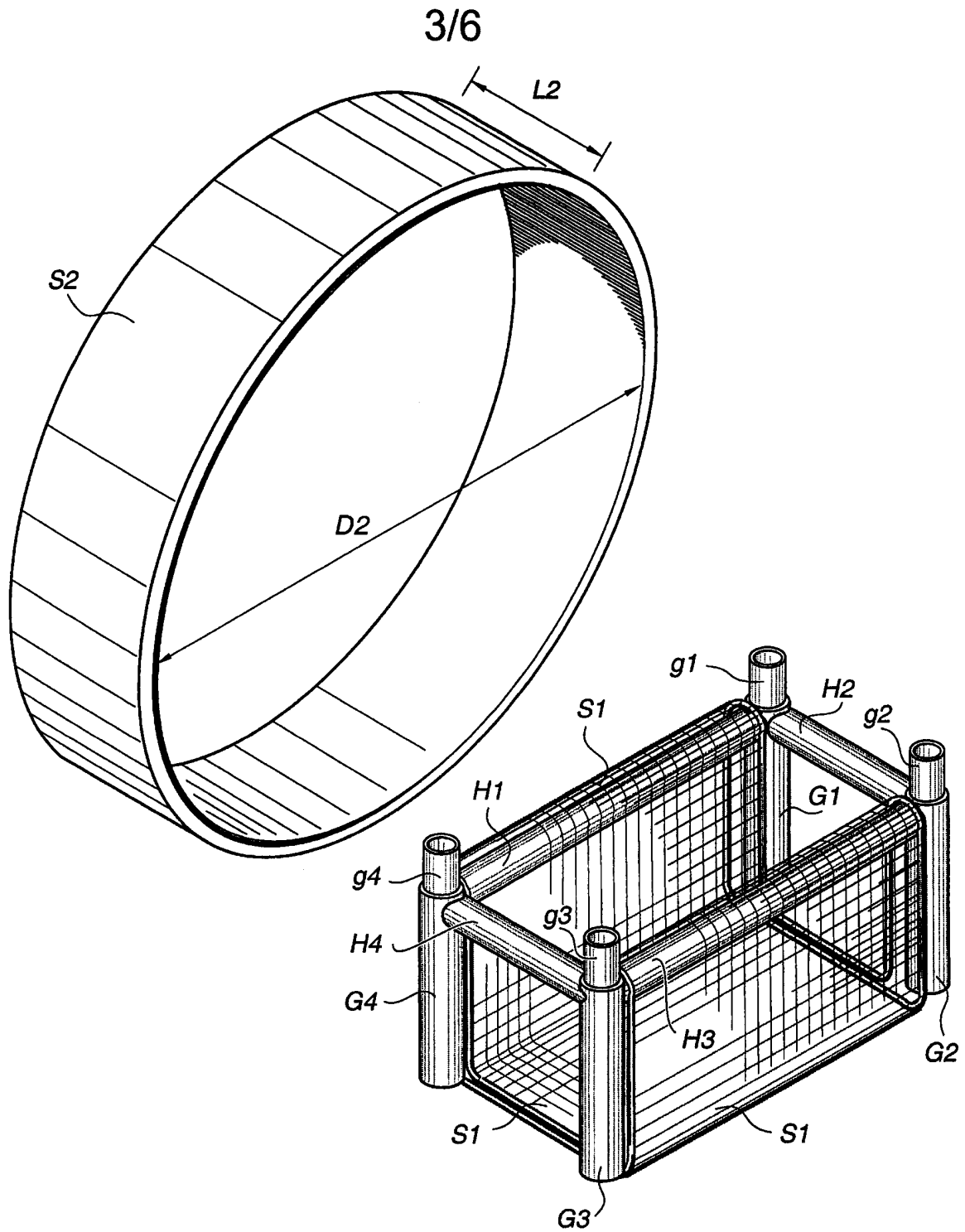


FIG. 2a

4/6

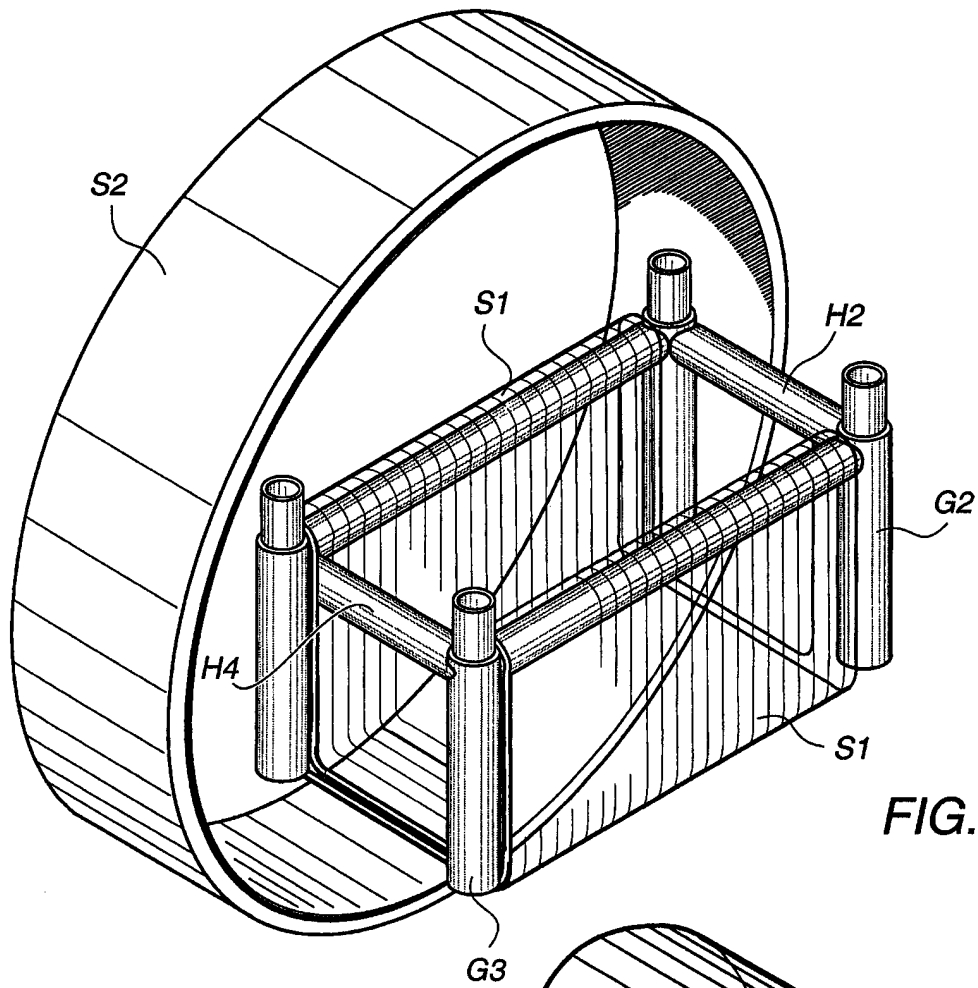


FIG. 2b

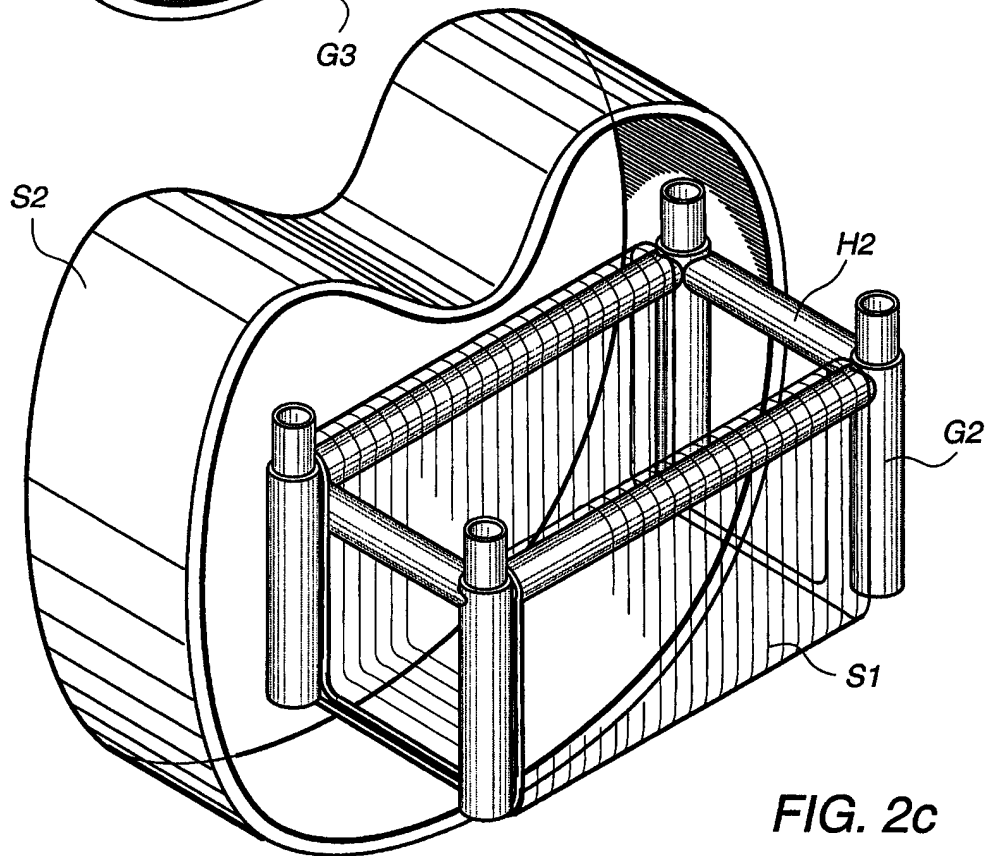
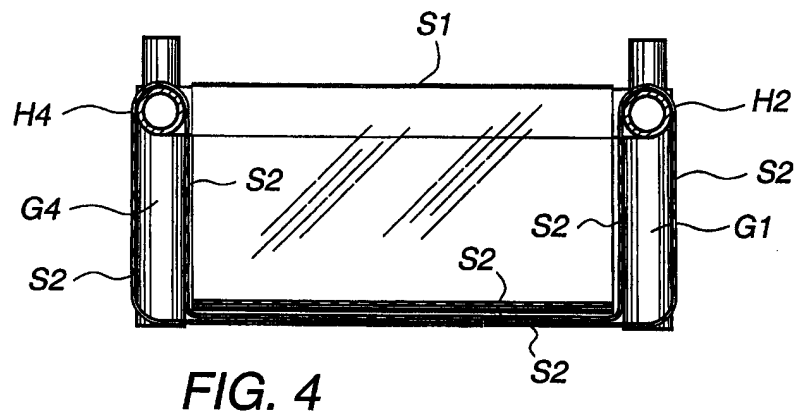
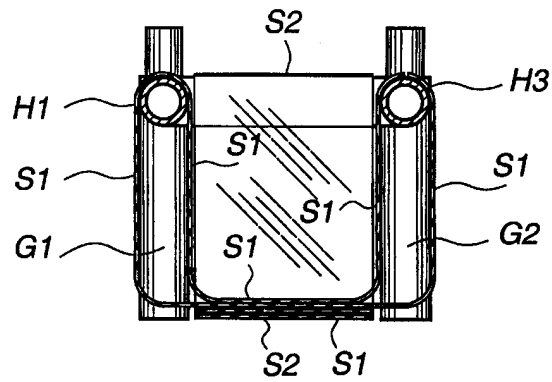
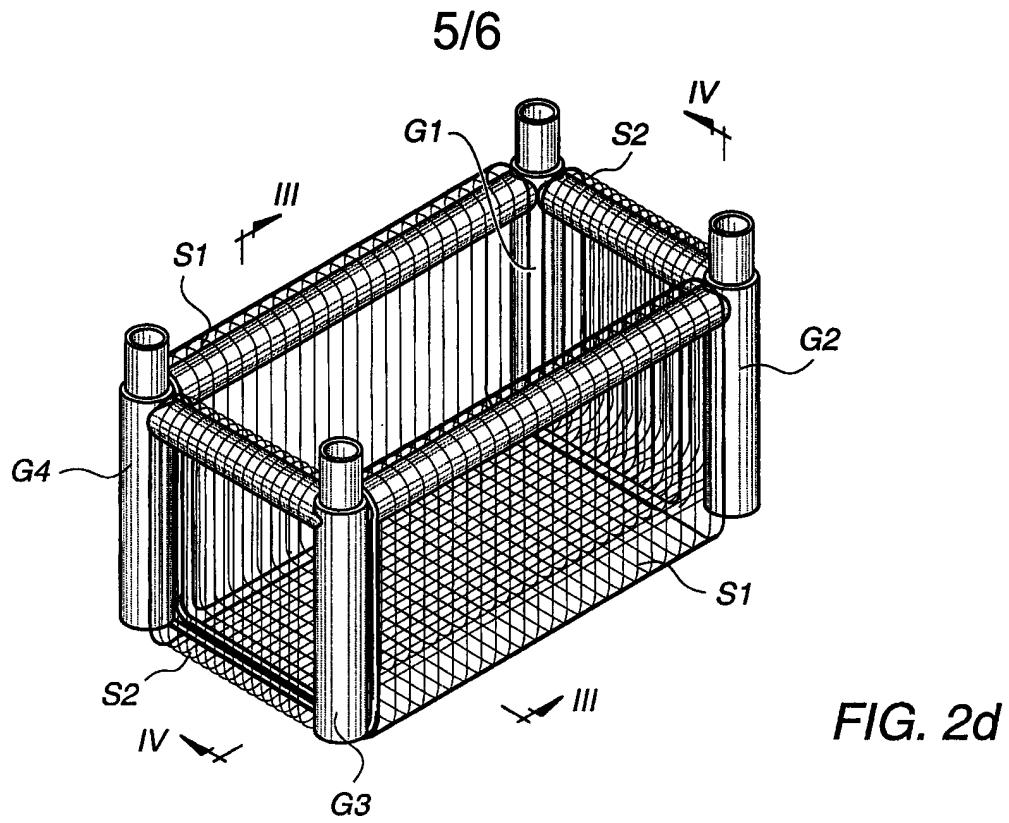


FIG. 2c



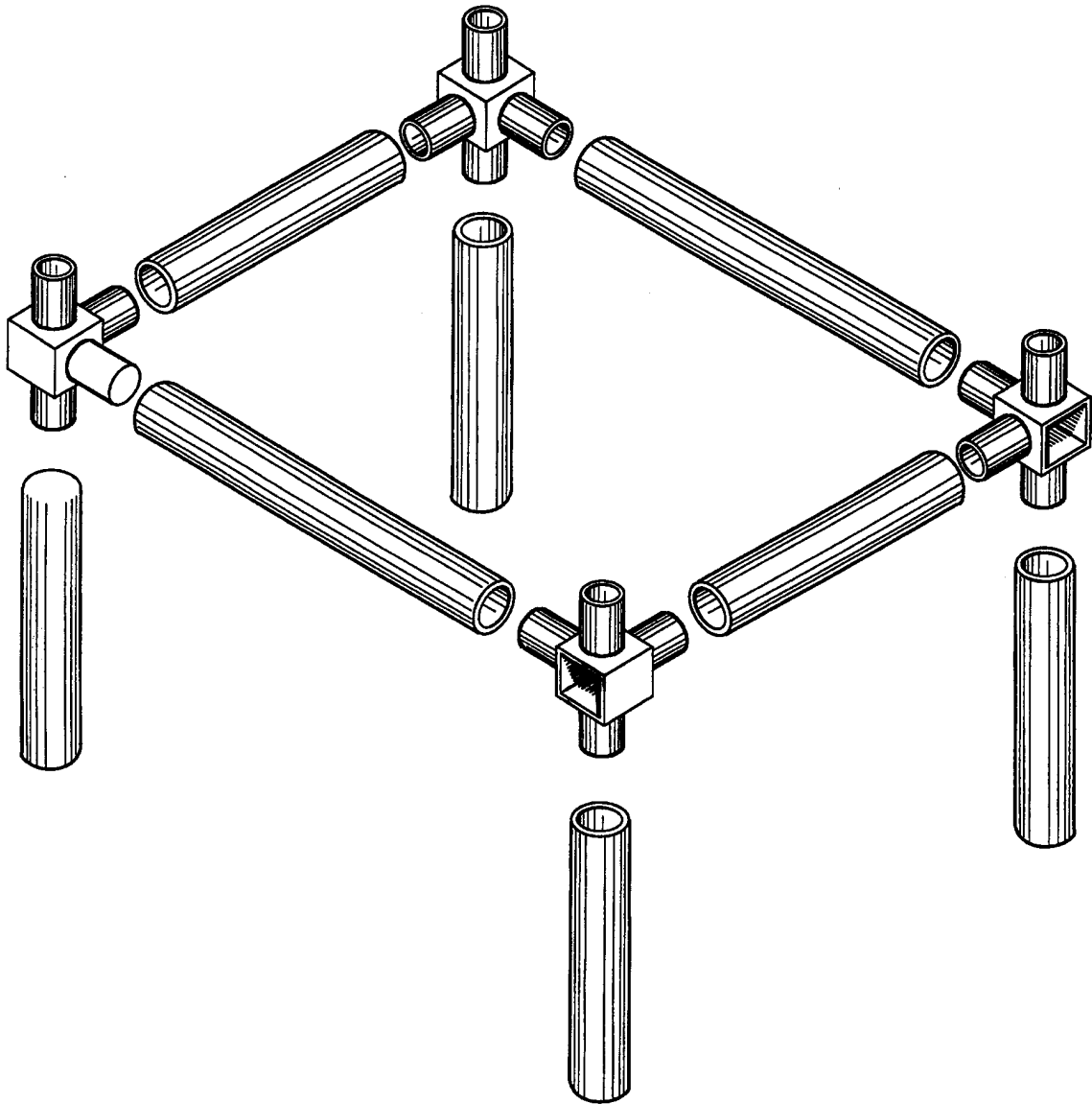


FIG. 5

A handwritten signature or mark located in the bottom right corner of the page.